



PB-PP|B-00000
BELGIE(N) - BELGIQUE
N° D'AGRÉMENT : P912287

Maison de la Laïcité
Morlanwelz

Le Courrier Laïque
N°217 février 2024

**Morlanwelz
et notre
Maison en
fêtes**



Place Albert 1er, 16a - 7140 Morlanwelz - 064/44.23.26



Dans ce numéro

6 janvier : Drink du nouvel-an - Nos vœux et perspectives 2024	p. 3
Remobilisation	p. 7
Jeudi 15 février à 19h30 : Ciné-débat des Résistances « El buen patrón » de Fernando León de Aranoa	p. 8
Jeudis 8 et 22 février : atelier d'art floral	p. 10
Lundis 5 et 12 février : atelier d'aquarelle	p. 10
Mardis 6 et 20 février : après-midi Scrabble	p. 10
Laïcité et Gastronomie	p. 11
Pourquoi garantir la laïcité dans la Constitution ? Les élections législatives 2024 sont proches	p. 13
Lundi 26 février : Les Lundis du Préau : 12h30 : Repas mensuel – 14h15 : Animation surprise	p. 15
Dimanche 4 février à 11h : Soumonce générale costumée : apéro musical – vol-au-vent	p. 16

Accueil : Aurore Delporte 064/44 23 26

Mail : laicite.mlz@hotmail.com

Site internet : www.morlanwelzlaicite.be

FACEBOOK : - [Maison de la Laïcité de Morlanwelz](#)

- [Morlanwelz balade laïque](#) (réservé uniquement aux membres)

N° de compte : [BE76 0682 1971 1895](#)

Contact président Yvan Nicaise : 0478/39 27 96

Mail : yvnicaise41@gmail.com

Cotisation 2024

La cotisation annuelle est fixée à **17 €** par membre.

Elle n'a pas été augmentée depuis 2020.

Elle comprend le mensuel « Le Courrier Laïque ».

Vous pouvez la renouveler par versement au

compte IBAN n° **BE76 0682 1971 1895**

de la Maison de la Laïcité ASBL – Morlanwelz

Avec la mention : cotisation 2024

(Mentionner les noms si plusieurs cotisations).

**Merci de soutenir la Maison de la Laïcité de Morlanwelz
et notre présence laïque dans notre entité.**



6 janvier : Drink du nouvel-an Nos vœux et perspectives 2024

Pour notre Maison de la Laïcité, ce drink est un moment privilégié de rencontre pour souhaiter à nos membres et sympathisants une année de bonheur et de santé mais aussi de rencontres, d'échanges, de réflexions et de convivialité.

Nombreux furent les membres et sympathisants à avoir répondu à notre invitation.

C'est aussi l'occasion de rappeler quelques temps forts de nos activités 2023 et de présenter quelques-uns de nos objectifs 2024.

Il n'est pas toujours possible à tous nos membres d'être présents ; aussi, nous publions in extenso, dans ce numéro de rentrée, l'intervention de notre président, illustrée de quelques photos prises durant ce drink. (D'autres sont sur notre site Balade laïque.)

Chers membres et sympathisants,

Merci d'être présents dans notre, **votre** Maison de la Laïcité, afin de partager ce moment d'amitié traditionnel qu'est le drink de nouvel-an 2024.

Merci d'abord aux échevins et conseiller – Jean-Charles Deneufbourg, François Devillers, Giorgio Facco et Thierry Bonnechère (tous membres de notre ML) – d'être présents ce jour et de l'attention qu'ils portent à notre maison.

Merci à tous de marquer votre attachement ou votre intérêt pour une Maison qui vient de fêter, le 15 décembre dernier, l'inauguration des 25 ans de ses locaux permettant ainsi l'installation dans ces murs de l'ASBL Maison de la Laïcité de Morlanwelz qui fut créée en 1994.

Une Maison qui se veut un lieu de rencontres, de réflexion, d'échanges, de convivialité, de solidarité.

Une maison où les valeurs laïques et humanistes sont et doivent rester sa raison d'être.

Une Maison ouverte à toutes et tous, dans le respect des convictions de chacun, une maison qui défend la démocratie qui, il faut le constater et le regretter, recule dans de nombreuses parties du monde.

Mais il faut malheureusement se rappeler que l'année 2023 fut aussi marquée par plus de onze crises et conflits dans le monde.

Certains atteignent, notamment dans la bande de Gaza, un niveau de violence inouïe où a lieu le massacre de dizaines de milliers d'hommes, femmes et enfants, plongeant les survivants dans des conditions de survie indignes de toute condition humaine, malgré l'appel des Nations-Unies à l'arrêt de ce bain de sang. Il appartient à tous les Etats et institutions de continuer à conjuguer leurs forces pour que des solutions pacifiques soient recherchées et appliquées.

Mais revenons au recul de la démocratie.

La commission des Droits de l'Homme des Nations-Unies estime qu'elle est revenue au niveau de 1989, année de la chute du mur de Berlin, et que les régimes autoritaires seraient trois fois plus nombreux aujourd'hui que les régimes démocratiques.

La précarité d'une population et le sentiment d'insécurité - vrai ou faux selon les endroits – fait le lit des ennemis de la démocratie.

A cela il faut ajouter la montée en puissance des mouvements identitaires, le retour du religieux dans la politique, la mauvaise gestion de la poussée migratoire, les problèmes environnementaux dont les conséquences furent niées pendant des dizaines d'années.

Ajoutons les réseaux sociaux dont les bonnes intentions espérées sont polluées par des fake news mais aussi par l'intelligence artificielle qui va permettre de semer le doute, ne sachant plus qui s'exprime et donnant des réponses simplistes à un électorat de plus en plus désorienté.

Pour nous, citoyens, la quasi-totalité de ce constat nous concerne puisqu'il a, à des niveaux variables, un impact négatif sur chaque jour de notre vie.

2024 est une année d'élection à tous niveaux, d'abord le 9 juin, concernant nos représentants à l'union Européenne, l'Etat fédéral, la Fédération Wallonie-Bruxelles, aux Régions, et le 13 octobre pour les conseillers communaux et provinciaux.

Ces élections sont des moments d'expression démocratique, un moment d'expression et de choix politiques, une conquête de nos aïeux dont certains courants veulent remettre en cause le sens et l'importance.

J'ai plusieurs fois rappelé dans « Le courrier laïque » que la laïcité n'est pas un mouvement politique mais qu'elle n'est pas pour autant apolitique car toute décision prise dans les domaines éthiques, dans l'éducation, dans le respect des convictions philosophiques ou religieuses, dans l'environnement, dans l'économie, influent autant sur notre vie actuelle que sur celle de la génération montante.

Alors, porter nos voix vers ce parti blanc qui affirme n'avoir aucun programme, qui ne participerait pas aux débats et qui s'engagerait à s'abstenir sur tout sujet ? Souvenons-nous que l'abstention fait le jeu des extrêmes.

A la veille des prochaines élections, face aux replis identitaires, au rejet de l'Autre, à la polarisation de nos sociétés, aux injustices et à la discrimination, le Centre d'Action Laïque oppose un projet de société qui promeut la **liberté**, l'**égalité** et la solidarité en favorisant l'**implication des citoyens** pour la chose publique dès le plus jeune âge.

Dans un mémorandum remis à tous les partis politiques, le Centre d'Action Laïque présente ses propositions couvrant les nombreux domaines énoncés ci-avant et notamment, l'inscription du terme laïcité et de ses principes dans la constitution, l'abolition du statut de cohabitant et l'allongement du délai légal pour la pratique de l'IVG.

Si l'on veut apaiser une société déboussolée, il est aussi temps que la démocratie et les élus qui la représentent formulent d'autres priorités et se donnent de nouveaux cadres pour faire rempart à tout système autoritaire.

Je vous invite à consulter ce mémorandum sur le site, mémorandum que nous placerons également sur notre site.

Un document papier sera disponible prochainement.

A vous, en toute conscience de faire votre choix en tant que citoyen responsable.

Au sein de notre Maison, l'année 2023 fut riche en événements et activités diverses récurrentes, mais aussi de solidarité lors de la soirée Turquie-Syrie ou de la collecte de vêtements chauds organisées par des participants du CPAS, chercheurs d'emplois ayant mené toute l'année des activités de remobilisation sous la conduite d'Aurore, notre animatrice.

Petit bémol néanmoins, la participation trop faible à nos conférences ou ciné-débats pourtant toujours d'un grand intérêt grâce aux choix des films ou de personnalités marquantes et de sujets répondant à nos, à vos préoccupations sociétales.

Elles sont pourtant à la base de notre reconnaissance en Education permanente, et donc, à la survie de notre Maison car la suppression de telles activités équivaldrait à la suppression de subsides et à la fermeture de notre Maison.

Peut-être qu'une programmation à 19h au lieu de 19h30 ou autre jour vous conviendrait mieux. Nous sommes ouverts à toutes propositions.

Je terminerai mon intervention de ce midi en remerciant l'ensemble des bénévoles que sont les membres de l'organe d'administration et nos membres qui s'impliquent aussi bénévolement dans l'organisation de nos activités.

Merci également à Aurore, notre employée – animatrice pour son travail, son dynamisme, son implication et son sourire.

2024 sera une année formidable au sein de notre maison si les habituels participants à nos activités et d'autres continuent à nous faire confiance.

Déjà, votre Courrier laïque et nos divers sites vous ont annoncé les activités de ce mois.

Outre nos ateliers d'art floral, d'aquarelle et de scrabble,

- le lundi 15 janvier midi se déroulera notre repas mensuel suivi d'un voyage poétique et plein d'humour intitulé « Histoires et petites histoires de la chanson française » par Michel Delhalle ;
- le jeudi 18 janvier, au ciné-débat, sera projeté le film « La nuit du 12 », une sélection officielle du festival de Cannes 2022 ;
- le vendredi 29 janvier à 19h30 « Peut-ont encore rire de tout ? » par Patrick Hardy, comédien-Humoriste ;
- D'autres propositions d'activités et un voyage vous seront proposés prochainement.

Que 2024, tout en vous apportant bonheur, joie et santé soit une superbe année pour chaque moment de rencontres, de réflexions, d'échanges et de convivialité qui fait grandir et rayonner notre, votre Maison de la Laïcité.

A nouveau, excellente année 2024 et je vous invite à trinquer à la réussite de nos projets.

Yvan Nicaise

Président



Editeur responsable et mise en page : Yvan Nicaise

Couverture : Naomi De Smedt (Fédération des Maisons de la Laïcité)



Remobilisation

Fin de l'année, l'heure du bilan pour nos ateliers de remobilisation en partenariat avec le CPAS de Morlanwelz. Cette collaboration fut une expérience particulièrement enrichissante et constructive tant pour les bénéficiaires que pour l'animatrice.

Ces ateliers, conçus pour favoriser l'intégration sociale et professionnelle des participants, ont été animés avec un engagement manifeste de la part des intervenants. La diversité des thèmes abordés, allant de la laïcité à la délinquance en passant par les inégalités, a permis d'offrir un programme complet répondant aux besoins variés des participants.

L'approche pédagogique adoptée était interactive et participative, encourageant les échanges et la collaboration entre les participants. L'atmosphère au sein des ateliers était empreinte de respect, d'écoute active et d'entraide. Les intervenants ont su



créer un environnement bienveillant, propice à la confiance en soi et à la communication.

Les retours des participants ont été positifs, mettant en avant la pertinence des ateliers, et l'impact positif sur leur estime de soi.

Les ateliers de remobilisation de la Maison de la Laïcité, en partenariat avec le CPAS,

ont démontré leur efficacité dans le soutien aux personnes en recherche d'emploi et en quête d'une meilleure insertion sociale. Ces initiatives contribuent indéniablement à renforcer les compétences des participants et à les armer face aux défis de l'insertion professionnelle. L'engagement continu de ces organismes en faveur de l'inclusion sociale mérite d'être salué.

Aurore Delporte



Maison de la Laïcité
Morlanwelz

CINÉ-DÉBAT

DES RÉSISTANCES

Place Albert 1^{er} 16A - Morlanwelz

2024

A RECORD-BREAKING 20 GOYA® AWARD NOMINATIONS

PREMIOS
GOYA®
2022

JAVIER BARDEM is



a film by
**FERNANDO
LEÓN DE ARANOA**



JEUDI
15 février
19h30

P.A.F : 4 € - Article 27
info : 0497/ 46.34.93

**La salle est accessible
aux personnes à mobilité réduite**

Débat avec la collaboration de Hainaut Culture Tourisme -
Secteur Education permanente et Jeunesse.

Editeur responsable : Y.Nicaise, Place Albert 1^{er}, 16a - 7140
Morlanwelz

Exempt de timbre - manifestation culturelle

CINÉ-DÉBAT DES RÉSISTANCES

Jeudi 15 février à 19 heures 30



El buen patrón

un film de Fernando León de Aranoa
(Espagne, 2021)

« El buen patrón » est un film qui explore de manière approfondie les relations entre un patron et ses employés, ainsi que les conséquences de la quête de reconnaissance et de réussite professionnelle.

Le personnage principal, Juan Blanco, est interprété par Javier Bardem, un acteur talentueux qui apporte une profondeur et une nuance à son rôle. Juan Blanco est le propriétaire d'une petite usine familiale qui fabrique des balances. Il se considère comme le père de ses employés et les traite comme sa propre famille. Il cherche constamment à être reconnu et récompensé pour son travail acharné.

Cependant, la vie de Juan Blanco est bouleversée lorsque son entreprise est sélectionnée comme finaliste pour le prix de la meilleure entreprise. Des situations inattendues et complexes se présentent, mettant en péril son entreprise et sa réputation. Le film explore les dilemmes moraux auxquels Juan Blanco est confronté alors qu'il tente de sauver son entreprise tout en faisant face à des décisions difficiles.

« El buen patrón » offre une vision cynique et parfois sombre du monde professionnel, mettant en évidence les aspects moins reluisants du pouvoir et de la recherche de succès. Le réalisateur Fernando León de Aranoa présente ces thèmes avec une grande finesse, en utilisant des dialogues percutants et des scènes puissantes.

Le film a été salué par la critique pour sa performance d'acteur exceptionnelle et son exploration approfondie des relations de pouvoir dans le milieu professionnel. Il a également remporté plusieurs prix en Espagne, dont les prestigieux Goyas.

P.A.F. : 4 € - Article 27

Info : 064/44.59.40

La salle est accessible aux personnes à mobilité réduite.

La salle est équipée d'un système de purification d'air et de ventilation agréé.

Ciné-débat organisé par la Maison de la Laïcité de Morlanwelz avec la collaboration de Hainaut Culture Tourisme - secteur Education permanente et Jeunesse.

Jeudis 8 et 22 février : atelier d'art floral



Je vous invite à participer à nouveau à cet atelier et à enrichir nos tables des couleurs du Feureu. Il se déroulera de 10 à 12 h ou de 13 à 15h. N'oubliez pas de vous inscrire avant chaque séance à la Maison de la Laïcité : 064/44.23.26.

Au plaisir de nous retrouver.

Participation : 16 €, fleurs et café compris.

Prochaines dates : 14 et 28 mars.

Marie-Christine Cuchet

Lundis 5 et 12 février : atelier d'aquarelle



Laissez s'exprimer votre créativité et illustrez les images qui passent devant vos yeux.

Rappelons que l'atelier se déroule de 14 à 16h30.

La participation est de 5 € par séance, papier spécial et café compris et... la petite friandise inattendue.

Prochaines dates : 4 et 18 mars.

Monique Piret

Mardis 6 et 20 février : après-midi Scrabble



Les amateurs de Scrabble partagent leur passion de 13h30 à 15h45.

Les tables se constituent, quel que soit le niveau, chacun y apportant ses connaissances et ses astuces.

Eventuellement, munissez-vous de votre jeu car le nombre de participants n'est pas limité. L'entrée est gratuite et la consommation est souhaitée.

Prochaines dates : mardis 5 et 26 mars.

Aurore Delporte



Lors du drink de nouvel-an, une des petites dégustations du buffet a été particulièrement appréciée. Nous avons demandé à Mimie Lemoine de pouvoir en publier la recette dans ce Courrier laïque.

PISSALADIÈRE NIÇOISE – FAÇON MIMIE

La pissaladière est une spécialité salée niçoise dont l'origine serait italienne, plus précisément génoise, et daterait du XVe siècle. Ce grand classique de la cuisine niçoise tient son nom d'un de ses ingrédients phares, le pissalat, issu du niçois « peis salat » signifiant « poisson salé ». Il s'agit d'une pâte d'anchois et de sardines parfumée à la cannelle et au clou de girofle, pouvant macérer jusqu'à plusieurs mois. Aujourd'hui, le pissalat est remplacé par des anchois ou une crème d'anchois.

Ingrédients :

- 500 g de pâte à pain (je remplace par un rouleau de pâte brisée)
- 1 kg d'oignons
- 3 gousses d'ail
- 200 g de filets d'anchois à l'huile
- 1 vingtaine d'olives noires (des petites de Nice si on en trouve)
- 2 c à s de sucre en poudre
- 1 branche de thym
- ½ feuille de laurier
- poivre
- huile d'olive (j'utilise parfois l'huile des anchois)

Préparation :

1. Eplucher et hacher les oignons. Eplucher et écraser l'ail.
2. Faire chauffer un filet d'huile d'olive dans une grande poêle, mettre les oignons et l'ail écrasé ; ajouter du poivre, le thym, le laurier et le sucre en poudre. Il ne faut surtout pas mettre de sel car il y aura les anchois.

Le secret de la pissaladière est là. Il faut garder quelques anchois pour la garniture et mettre le reste dans la poêle avec les oignons. Les anchois vont fondre à la chaleur.

3. Laisser cuire à feu doux tout en remuant de temps en temps avec une cuillère en bois, jusqu'à ce que les oignons soient fondus et translucides (environ 2 heures pour moi).
4. Enlever la branche de thym et le laurier puis passer au chinois pour enlever le trop plein d'eau
5. Préchauffer le four à 220° C
6. Etaler la pâte sur une platine huilée à l'huile d'olive ou couverte de papier cuisson (j'utilise le papier du rouleau de pâte brisée). Si pâte à pain, laisser lever pendant 1 heure à l'abri des courants d'air.
7. Piquer la pâte à la fourchette et garnir avec la purée d'oignons.
8. Dessaler les anchois sous le robinet, les éponger soigneusement dans des essuie-tout ; les répartir ainsi que les olives, en les enfonçant légèrement dans la purée d'oignons (je coupe les olives en 2 sauf celles de Nice).
9. Enfourner la pissaladière à mi-hauteur pendant 15 à 20 minutes, à 190° C en chaleur tournante (220°C en chaleur classique).
10. Déguster chaud, tiède ou froid, à l'apéritif, en entrée ou en plat principal.

Mimie Lemoine

Nos activités de Mars

Lundis 4 et 18 mars : 14h à 16h30

Atelier d'aquarelle

Mardis 5 et 26 mars : 13h30 à 15h45

Scrabble

Jeudis 14 et 28 mars : 10 à 12h et 13 à 15h

Atelier d'art floral

Jeudi 7 mars : 17h00 à 19h00

Cinéma de minuit « Film « Cabin in the Sky » une comédie musicale de Vincente Minelli

Lundi 25 mars : Les Lundis du Préau

12h30 : repas - 14h15 : animation à déterminer

La Commune de Morlanwelz, la Province de Hainaut, la Région Wallonne, le CAL-Picardie Laïque, la Communauté Française, soit de manière générale, soit ponctuellement, soit financièrement, soit en aide-services, nous subsidient pour réaliser nos activités et gérer nos locaux. Les activités payantes que nous organisons nous permettent de disposer des sommes qui peuvent équilibrer notre budget.

Les activités que nous organisons sont ouvertes à tous. Nous vous accueillons dans une ambiance conviviale.

La Maison de la Laïcité est accessible aux personnes à mobilité réduite.



Pourquoi garantir la laïcité dans la Constitution ?

Les élections législatives 2024 sont proches

L'inscription du principe de laïcité dans la Constitution : une revendication historique du mouvement laïque que nous voulons voir inscrite dans la constitution.

Si la neutralité de l'État est reconnue comme un principe constitutionnel, l'actualité démontre que son application concrète n'est pas toujours sans poser question. Dans un État de droit, le respect de la loi avant les obligations religieuses et l'indépendance réciproque entre État et institutions religieuses doivent être reconnus et formalisés afin de garantir le vivre-ensemble et l'égalité entre les citoyens.

Dans cette perspective, le Centre d'Action Laïque plaide de manière historique pour l'inscription du **principe de laïcité** dans la Constitution. En effet, ce principe permet de défendre et de promouvoir un **socle commun de valeurs fondé sur les libertés fondamentales** et de lutter contre toutes les formes de communautarisme, de repli identitaire voire d'extrémisme violent.



Cette revendication du mouvement laïque figure parmi les **priorités inscrites dans le mémorandum du Centre d'Action Laïque** pour les élections 2024.

Pour faire le point sur ces questions et nourrir le débat en cette matière, les partis politiques francophones ont été invités à l'occasion du dernier Midi PIL de cette année 2023 le jeudi 14 décembre. Autour de la table, cinq partis étaient représentés (le PTB n'ayant donné aucune suite à notre invitation) :

- Daniel Bacquelaine, député fédéral MR
- François De Smet, député fédéral DÉFI
- Christophe Lacroix, député fédéral PS
- Ismaël Nuino, représentant Les Engagés
- John Pitseys, député bruxellois Ecolo

Les échanges, parfois vifs, mais toujours enrichissants, ont pu mettre en lumière le **caractère polysémique des notions de laïcité, d'impartialité et de neutralité** et les interactions existantes entre ces concepts.

Les partis qui ont déposé une proposition de révision ou une proposition de déclaration de révision de la Constitution ont eu l'occasion d'exposer les principes de leur texte : le PS, avec sa proposition « *visant à renforcer la primauté du droit positif sur toute prescription religieuse ou philosophique, à mieux garantir les droits de l'homme, les libertés fondamentales et l'égalité des* »

femmes et des hommes et à consacrer la laïcité de l'État belge », le MR avec sa proposition d'« insérer un nouvel article 10/1 établissant la neutralité de l'État et l'impartialité de son action » dans la Constitution et enfin, la tentative de DÉFI de faire inscrire le principe de laïcité dans la Constitution sous cette législature (sur base de l'article 7bis, actuellement ouvert à révision).

Laïcité dans la Constitution : plus qu'une mesure symbolique

Ce sujet a permis aux représentants politiques d'aborder différentes thématiques : **l'interdiction des signes convictionnels dans la fonction publique et l'enseignement obligatoire** (faisant l'écho de la position de leur parti respectif en cette matière), l'extension du **cours de philosophie et de citoyenneté**, le **financement des cultes** et des associations non confessionnelles reconnu, etc. Cette circonstance démontre que l'inscription du principe de laïcité dans la Constitution ne devrait pas et ne pourrait pas être une mesure uniquement symbolique : celle-ci aurait nécessairement des répercussions dans de nombreux aspects de la société.

Pour le Centre d'Action Laïque, ces conséquences serviront nécessairement à une **meilleure protection des droits fondamentaux**, en ce compris **les libertés de conviction et de religion**, mais aussi à une promotion du vivre-ensemble fondé sur des valeurs communes.

Communiqué du CAL



Pour en savoir plus

Vous pouvez écouter le débat complet qui a eu lieu le jeudi 14 décembre afin de vous permettre, notamment, de vous positionner lors des élections législatives du 9 juin 2024 en copiant et collant le lien ci-dessous dans notre navigateur :

<https://youtu.be/Zkw8Dsm0j7>

Yvan Nicaise

Revenons à la laïcité : c'est la seule solution pour qu'il puisse y avoir la paix entre des gens venant d'horizons différents.



Elisabeth Badinter - Artiste, écrivaine, Femme d'affaire, Philosophe (1944 -)

La laïcité signifie que dans la société, nous sommes définis par notre citoyenneté et en aucun cas par notre religion.



Abd Al Malik - Rappeur, auteur-compositeur-interprète, écrivain et réalisateur français (1975-)

Lundi 26 février : Les Lundis du Préau
12h30 : Repas mensuel
14h15 : Animation surprise

Thème :

J'ai un rêve... Un rêve immense pour ma vie...

L'ai-je suffisamment fort que pour avoir envie de le réaliser ? Si j'ai un rêve si important que j'y mets tous mes espoirs, ne dois-je pas tout mettre en œuvre pour y arriver ?

Sortir des chemins battus, des dictats socio-culturels et culturels, être soi-même et exister.

De quoi ai-je besoin ? De force, de pugnacité, d'énergie, de volonté, de patience, de bienveillance, de générosité, de collaborations, d'humanité, de liens, de travail, de beaucoup de travail, d'amour, de beauté et de poésie ! Alors, le chemin de réalisation construit mon rêve qui deviendra, qui sait, une réalité !

Nous vous proposons d'illustrer ce thème au cours d'une après-midi de détente et de beauté.

Repas convivial : **18 €**

Activité de l'après-midi qui comprend toujours le goûter : **5 €**

Possibilité de participer au repas et à la conférence (goûter compris) : **23 €**



MENU

Osso bucco
Sauce tomates

Tagliatelles

Dessert

Réservation indispensable du repas et/ou de l'activité (comprenant le goûter) au plus tard le **mercredi 21 février** inclus par téléphone au 064/442326 **et confirmation par paiement** au compte n° BE76 0682 1971 1895 de l'asbl Maison de la Laïcité-Morlanwelz. Mentionner « Préau février - nom et nombre de personnes ».



Dimanche 4 février à 11 h :
Soumonce générale costumée
Pour la 10^{ème} année, nous organisons
un apéro musical
dans notre Maison de la Laïcité



De 11 à 13 heures, ambiance soumonce accompagnée d'airs de fantaisie et de gilles interprétés par un groupe de musiciens bien de chez nous.



Notre maison sera ouverte à toute personne qui souhaite partager l'apéro et retrouver cette ambiance particulière préparatoire au Feureu 2024.

Répondez présents à ces moments musicaux pleins de surprises.

Chapeaux et fantaisies vestimentaires sont les bienvenus.



Entrée gratuite

De 13 à 14 heures : possibilité d'un repas sur réservation

Après l'ambiance apéro, pas de préparation de repas ni de vaisselle.

Dégustez notre Vol-au-vent, riz : 15€

Enfant (-12ans) : 10 €

Sur réservation

**Date – limite d'inscription : jeudi 1er février inclus au
064/442326 ou par mail : laicite.mlz@hotmail.com**

confirmée par un paiement sur le compte BE76 0682 1971 1895

Avec la communication : 4 février – Nom – nombre de repas